

Municipalité des Coteaux

65, route 338
Les Coteaux (Québec)
J7X 1A2

Tél. : (450) 267-3531 • Fax : (450) 267-3532
Courriel : info@les-coteaux.qc.ca

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 242-2022

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

1. Lors d'une séance tenue le 20 décembre 2021, un avis de motion fut donné qu'un règlement intitulé : **Règlement édictant un code d'éthique et de déontologie des élus.es municipaux** sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance ordinaire du Conseil municipal et un projet de règlement fut déposé à cet effet.
2. Conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (R.L.R.Q., c. E- 15.1.0.1), ledit projet de règlement :
 - énonce les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique, lesquelles doivent fonder les décisions des membres du Conseil ;
 - instaure des normes de comportement qui doivent guider la conduite d'un membre du Conseil, que ce soit à ce titre ou en tant que membre d'un comité de la municipalité ou d'un autre organisme où il siège à titre de membre du Conseil ;
 - prévoit des règles visant à prévenir les conflits éthiques et, s'il en survient, à aider à les résoudre efficacement et avec discernement ;
 - assure l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.
3. Ce règlement sera soumis pour adoption lors de la séance ordinaire du lundi 17 janvier 2022, qui se tiendra à 19h30 par voie de visioconférence.
4. Toute personne peut prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétariat municipal au 65, route 338, Les Coteaux, aux heures normales d'ouverture des bureaux municipaux.

DONNÉ aux Coteaux, ce 5^e jour du mois de janvier deux mille vingt-deux.



Pamela Nantel,
Greffière-trésorière et directrice générale

